

***GazEI SA***

**Rapport annuel**

**2018**



# Organes de la société

## Conseil d'administration

MM.	Raphaël Marclay	Président
	Pierro Vianin	Vice-Président
	Stéphane Germanier	Secrétaire
	Vincent Rebstein	Membre
	Pierre Kenzelmann	Membre

## Direction

MM.	Bertrand Yerly	Directeur général
	Patrick Bitz	Responsable exploitation-Méthane
	Stefan Studer	Responsable exploitation-Production

## Organe de révision

ECSA Fiduciaire SA, Sion

## Administration et exploitation

L'Energie de Sion-Région SA

Ecobois Recyclage SA

# Administration

Selon l'article 25 des statuts, la durée des fonctions des administrateurs est d'une année et prend fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui suit l'expiration de leur mandat. Ils sont rééligibles.

L'Assemblée générale du 13 juin 2018 a élu, à l'unanimité, MM. Raphaël Marclay, Vincent Rebstein et Pierre Kenzelmann (représentants de l'UTO), M. Pierro Vianin (représentant de Sogaval), en remplacement de M. Nicolas Antille et M. Stéphane Germanier (représentant d'Ecobois Recyclage SA), en remplacement de M. Olivier Bourdin.

M. Raphaël Marclay est reconduit dans sa fonction de Président et MM. Pierro Vianin et Stéphane Germanier sont nommés respectivement Vice-Président et Secrétaire.

Le Président remercie MM. Antille et Bourdin pour le travail accompli durant leur activité pour la société et leur remet un cadeau.

## Généralités

En 2018, la quantité de biogaz injectée dans le réseau a augmenté de 8 % par rapport à l'année précédente en Suisse (Liechtenstein inclus), pour s'inscrire à 368 GWh. Les chiffres les plus récents montrent que l'industrie gazière est sur la bonne voie. Elle s'est fixée pour objectif de porter la part des gaz renouvelables au segment gaz du marché du chauffage à 30 % d'ici à 2030.

En Suisse, on compte aujourd'hui 35 installations de biogaz qui injectent leur produit directement dans le réseau; des installations supplémentaires sont en phase de construction ou de planification.

## Production

L'usine de méthanisation GazEl produit du biogaz à partir de déchets verts (branches, feuilles, gazon, fleurs, fumier) et de déchets de table des ménages. En 2018, de manière globale environ 22'500 tonnes de déchets ont été introduites dans le digesteur. L'usine a produit près de 10'500'00 kWh.

La production de GazEl SA est injectée dans le réseau de Sogaval et valorisée comme une énergie renouvelable.

## Exploitation

L'année 2018 peut être qualifiée de bonne. Plusieurs travaux ont été effectués durant l'année tant au point de vue de la purification du gaz que sur la partie usine de méthanisation.

Après trois exercices complets, la direction travaille sur l'optimisation des processus afin de diminuer les coûts d'exploitation.

Le module gastro a été mis à l'enquête et permettra dès 2020 une gestion appropriée des restes de table des ménages et des professionnels.

Le Conseil d'administration remercie les équipes d'Ecobois et d'énergies sion région pour leur grande réactivité et leur engagement sans faille.

## Situation financière

Malgré un cash-flow de Fr. 535'614.95, l'exercice 2018 se solde par une perte de l'exercice de Fr. 182'401.14. La perte au bilan incluant la perte annuelle s'élève à Fr. 1'837'668.68.

# Compte de profits et pertes de l'exercice 2018

(Fr.)	2018	2017
<b>Produits</b>		
Ventes de gaz	1'196'610.77	1'208'287.39
Taxes d'entrée des déchets verts	305'864.12	252'859.07
Taxes d'entrée des matières gastro	83'049.00	51'557.40
Promotion biogaz ASIG	231'995.00	207'131.00
<b>Total des Produits</b>	<b>1'817.518.89</b>	<b>1'719'834.86</b>
<b>Charges</b>		
<b>Charges de matériel</b>		
Achats de marchandises	84'717.79	269'026.02
Charges d'évacuation des matériaux	29'297.52	33'671.71
<b>Prestations et travaux de tiers</b>		
Prestations de maintenance Ecobois	363'187.64	294'780.00
Prestations de maintenance esr	42'520.53	61'111.34
Prestations effectuées par des tiers	572.00	10'140.00
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Entretien des locaux	1'751.90	1'560.00
Charges d'énergie	281'168.60	274'214.27
Entretien machines et installations	106'217.99	312'580.57
Entretien de l'usine de biogaz	115'093.72	191'841.01
Contrat d'entretien	61'077.00	118'966.00
Achat de petit matériel	6'080.75	4'136.90
Cotisations et taxes	1'158.35	500.00
Assurance choses et RC	24'159.15	29'488.25
Honoraires des administrateurs et révision	14'837.50	20'452.71
Prestations et frais administratifs	19'900.39	20'520.80
<b>Amortissements et corrections de valeur des immobilisations corporelles</b>		
Amortissements	718'015.95	708'000.00
<b>Charges et produits financiers</b>		
Intérêts et frais bancaires	673.80	179.58
Intérêts des emprunts	87'631.00	90'949.00
<b>Impôts directs</b>		
Impôts	41'858.45	43'584.20
<b>Total des Charges</b>	<b>1'999'920.03</b>	<b>2'485'702.36</b>
<b>Perte de l'exercice</b>	<b>182'401.14</b>	<b>765'867.50</b>

## Bilan / Actif

(Fr.)	Bilan au 31.12.2018	Bilan au 31.12.2017
<b>Actif circulant</b>		
<b>Trésorerie</b>	<b>770'500.47</b>	<b>269'765.37</b>
Banque Cantonale du Valais	505'990.55	153'367.75
Crédit Suisse	264'509.92	116'397.62
<b>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</b>	<b>143'959.84</b>	<b>215'417.69</b>
Créances envers des actionnaires	143'959.84	208'832.99
Créances envers des tiers	-	6'584.70
<b>Stock et prestations non facturées</b>		
Stock d'huiles alimentaires	-	13'000.00
<b>Actifs de régularisation</b>		
Actifs transitoires	2'746.20	3'734.65
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>917'206.51</b>	<b>501'917.71</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Matériel informatique	1.00	1.00
Machines et outillage	1'000.00	2'000.00
Bacs gastro	19'000.00	-
Module gastro	121'000.00	26'000.00
Centrale chaleur/force	1.00	1.00
Aménagements extérieurs	924'000.00	969'000.00
Immeuble de biogaz	6'512'000.00	6'822'000.00
Installations de l'usine	5'664'000.00	6'013'000.00
Terrain	567'960.00	567'960.00
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>13'808'962.00</b>	<b>14'399'962.00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>14'726'168.51</b>	<b>14'901'879.71</b>

# Bilan / Passif

(Fr.)	Bilan au 31.12.2018	Bilan au 31.12.2017
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
<b>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services</b>	<b>261'638.04</b>	<b>311'447.25</b>
Dettes envers des actionnaires	195'409.55	61'629.25
Dettes envers des tiers	66'228.49	249'818.00
<b>Dettes à court terme portant intérêt</b>		
Emprunts Banque Cantonale du Valais	210'000.00	210'000.00
<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>710'000.00</b>	<b>210'000.00</b>
Emprunt NPR	210'000.00	210'000.00
Emprunt UTO	500'000.00	-
<b>Passifs de régularisation</b>		
Passifs transitoires	102'199.15	75'700.00
<b>Provisions</b>		
Provision pour litige	-	50'000.00
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'283'837.19</b>	<b>857'147.25</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
<b>Dettes à long terme portant intérêt</b>		
Emprunts Banque Cantonale du Valais	6'370'000.00	6'580'000.00
<b>Autres dettes à long terme</b>		
Emprunt NPR	2'910'000.00	3'120'000.00
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>9'280'000.00</b>	<b>9'700'000.00</b>
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital social</b>		
Capital-actions	6'000'000.00	6'000'000.00
<b>Perte au bilan</b>	<b>-1'837'668.68</b>	<b>-1'655'267.54</b>
Pertes cumulées	-1'655'267.54	-889'400.04
Résultat de l'exercice	-182'401.14	-765'867.50
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4'162'331.32</b>	<b>4'344'732.46</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14'726'168.51</b>	<b>14'901'879.71</b>

# Annexe aux comptes annuels au 31.12.2018

(Fr.)

31.12.2018

31.12.2017

## 1. But et activité

GazEl SA est une société de droit suisse dont le siège est à Vétroz. La société a pour buts la récupération, le recyclage et la transformation de déchets végétaux et de matières premières ligneuses en énergies renouvelables, ainsi que toutes opérations ayant trait au recyclage et à la production d'énergies renouvelables. Elle peut acquérir des immeubles en Suisse.

## 2. Principes comptables utilisés

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables du droit suisse, en particulier sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

## 3. Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production, sous déduction des amortissements économiquement justifiés.

Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la base des durées suivantes :

	Années	Méthode
Bacs gastro	3	Linéaire
Matériel informatique	5	Linéaire
Machines et outillage	5	Linéaire
Installations et module gastro	20	Linéaire
Centrale chaleur/force	20	Linéaire
Aménagements extérieurs de l'usine	25	Linéaire
Immeuble de biogaz	25	Linéaire

## 4. Dettes à long terme portant intérêt

Emprunt Banque Cantonale du Valais – 0.98% Échéance 01.10.2022	3'000'000.00	3'000'000.00
Emprunt Banque Cantonale du Valais – 1.58% Échéance 01.10.2030 Amortissement KCHF 210 par année	3'580'000.00	3'790'000.00

## 5. Autres dettes à long terme sans intérêt

Emprunt NPR de droit public Échéance 31.03.2033 Amortissement KCHF 210 par année	3'120'000.00	3'330'000.00
--	--------------	--------------



## 6. Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

La société GazEl SA n'emploie aucun salarié. Les sociétés Ecobois Recyclage SA et esr assurent la gestion de l'exploitation par la mise à disposition de leur personnel et des machines.

## 7. Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise

Immeuble de biogaz et installations	13'808'961.00	14'399'961.00
Créances envers Sogaval SA (Cession de la contre valeur des prestations à recevoir dans le cadre du contrat de vente de biométhane)	110'984.55	104'567.82

## 8. Litige avec la Société Umtec-Est

Le montant de Fr. 645'271.45 réclamé par la société était entièrement contesté par GazEl SA et Ecobois Recyclage SA.

La responsabilité première d'une éventuelle condamnation aurait été assumée par Ecobois Recyclage SA, GazEl SA s'engageant à hauteur de

0.00	50'000.00
------	-----------

La procédure a été liquidée le 30.04.2018 avec le versement de Fr. 50'000.00

Au nom du Conseil d'administration

Le Président

Le Directeur

Raphaël Marclay

Bertrand Yerly

Sion, le 30 avril 2019

Annexe : rapport de l'organe de révision

# Rapport de l'organe de révision



Rue de Lausanne 35  
CH-1950 SION

Tél. +41 (0)27 322 02 33  
Fax +41 (0)27 323 13 19

info@ecsa-sa.ch

Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale des actionnaires de  
**GazEL SA, Vétroz**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de **GazEL SA** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels présentant une perte au bilan de Fr. 1'837'668.68 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**ECSA Fiduciaire SA**



**J.-M. Bruttin**  
Réviseur agréé



**P. Héritier**  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Sion, le 30 avril 2019